



P.12 Dossier PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN CIRCUITS COURTS

ILS CONJUGENT PASSION ET SAVOIR-FAIRE



ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#31 Sommaire



P 04 PRATIQUER LA MONOTRAITE LE WEEK-END

P 04 L'AUTOCONTRÔLE EN IDENTIFICATION BOVINE

P 05 « L'ÉNERGIE » AU PAYS DU ROI MORVAN

P 06 SE FORMER AVANT DE TRANSMETTRE

P 06 LOI DE FINANCES 2025

P 07 QUAND LE NON VERBAL PREND LE DESSUS

P 07 ENTRETENIR DE BONNES RELATIONS

P 08 CALCULER SES COÛTS DE PRODUCTION

P 10 LA FILIÈRE LAIT EN BRETAGNE

P 12 DOSSIER : PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN CIRCUITS COURTS

P 18 LE DIAGNOSTIC PHYTOSITE

P 20 UN MAÏS PROPRE ET DURABLE

P 22 REGARDS SUR LE VEAU

P 24 BŒUFS ET GÉNISSES CROISÉS

P 26 DE 14 À 25 H PAR TRUIE ET PAR AN

P 27 ALLONGER LES LOTS DE Pondeuses

P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 30 BAROMÈTRE DU MORAL DES AGRICULTEURS

P 31 PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE

P 32 DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

P 33 PRODUIRE DU BLÉ PANIFIABLE BIO

P 33 DÉSHÉBAGE MIXTE DU MAÏS

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Olivier Robert

Membre associé à la Chambre d'agriculture de Bretagne, responsable des Circuits courts et Agritourisme

L'essor des productions végétales en circuits courts

« L'esprit d'entreprendre des agriculteurs bretons se nourrit aujourd'hui des possibilités offertes en matière de cultures végétales. Partout, des projets naissent, sur de petites structures ou sur des exploitations plus importantes. Les doutes sur leur réussite sont légitimes, et pourtant, un nouveau visage de la Bretagne agricole se dessine. La recherche de valeur ajoutée, autrefois centrée sur les productions animales, s'oriente désormais vers la transformation végétale. Cette évolution répond sans doute à une tendance de consommation, mais la création de flux et de marchés reste complexe. Des questions se posent également sur les besoins en foncier pour assurer des rotations équilibrées. À nous, producteurs et conseillers, de trouver les bonnes démarches pour avancer collectivement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce mag et du dossier consacré à ce sujet! »

L'AGENDA



Plus d'infos sur chambres-agriculture-bretagne.fr

FORUM DES CIRCUITS COURTS

- Le 3 juin à Rennes
- Les 4 et 5 juin en webinaire

PORTES OUVERTES INNOV'ATION

- Du 17 au 19 juin
- Dans toute la Bretagne

#MATINALES CULTURES

- Le 12 juin
- Station de Kerguéhennec (56)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Denis Follet, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vétélé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perrotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Station expérimentale lait de Trévarez

PRATIQUER LA MONOTRAITE LE WEEK-END

Ce mois-ci, une seconde année d'essai sur la monotraite le week-end démarre à la station expérimentale lait de la Chambre d'agriculture.

L'objectif de l'essai est de vérifier si la monotraite le week-end peut être adoptée durablement sans compromettre les performances et la santé des vaches, tout en améliorant la qualité de vie des éleveurs.

EN DÉBUT DE LACTATION

Afin de consolider les résultats obtenus en 2024, un nouvel essai est mis en place pour évaluer ses effets chez des vaches laitières en début de lactation. L'étude mesure l'impact sur la production laitière, la qualité du lait (TP, TB, cellules) et le temps de travail. L'expérimentation est menée sur deux groupes de 20 vaches en début de lactation : un lot témoin et un lot expérimental.

De mai à juillet, toutes les vaches sont traites deux fois par jour en semaine. Le week-end, celles du lot expérimental ne sont traites qu'une seule fois, le matin, tandis que le lot témoin reste en traite biquotidienne.

Les indicateurs suivis incluent la production de lait, la concentration en matières grasses et protéines, ainsi que la qualité sanitaire via le comptage cellulaire. Une analyse économique est également prévue. Les premiers résultats seront publiés à l'automne.

Élodie Tranvoiz

elodie.tranvoiz@bretagne.chambagri.fr
<https://tinyurl.com/trevarez>



Le lait est échantillonné pour mesurer l'impact sur les taux et cellules.



La puce à l'oreille

Identification bovine

COMMENT RÉALISER UN AUTOCONTRÔLE SUR VOTRE ÉLEVAGE ?

Vous pouvez réaliser un autocontrôle simple en vérifiant trois points clés : la cohérence de l'inventaire physique avec la base de données, la vérification des passeports et la gestion du stock de boucles de naissance.

1. VÉRIFICATION DE L'INVENTAIRE

Assurez-vous que les animaux présents dans votre élevage correspondent à ceux enregistrés dans la base de l'identification. Consultez votre inventaire sur le site de l'EdE de Bretagne.

En cas d'écart (bovin présent mais absent de l'inventaire ou inversement), contactez l'EdE pour régulariser la situation.

2. CONTRÔLE DES PASSEPORTS

Après pointage des bovins, vérifiez que chaque animal possède son passeport.

- Pour un **passeport en trop** : retournez-le à l'EdE.
- Un **passeport erroné** : demandez une correction.
- Un **passeport manquant** : demandez un duplicata.



3. GESTION DU STOCK DE BOUCLES

Votre stock physique de boucles doit correspondre à celui en base. Déclarez les boucles perdues ou détériorées via le menu « Boucles – Mon stock » sur le site de l'EdE de Bretagne.

Les techniciens qualité de l'EdE peuvent vous accompagner dans cette mise à jour. En appliquant ces bonnes pratiques, vous garantes une identification rigoureuse, facilitant la gestion du troupeau et le respect des obligations réglementaires.

EdE de Bretagne

Contacts :

<https://tinyurl.com/bzhEdE>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

Au Pays du Roi Morvan (Morbihan)

LA CELLULE ÉNERGIE ACCOMPAGNE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Cellule Énergie facilite la concertation locale en amont des projets. Elle vise à développer des initiatives cohérentes pour l'agriculture et le territoire, tout en créant une réelle valeur locale.

Le Pays du Roi Morvan — Le Faouët, Gourin, Guéméné-sur-Scorff — possède un fort potentiel de développement des énergies renouvelables. Créée en 2023, la Cellule Énergie, coordonnée par la communauté de communes et la Chambre d'agriculture de Bretagne, est animée par l'animatrice territoriale de la Chambre d'agriculture et renforcée par l'expertise des conseillers en énergie. Elle constitue une instance de concertation locale pour le développement de ces énergies renouvelables.

LES ACTEURS AGRICOLES PARTICIPENT

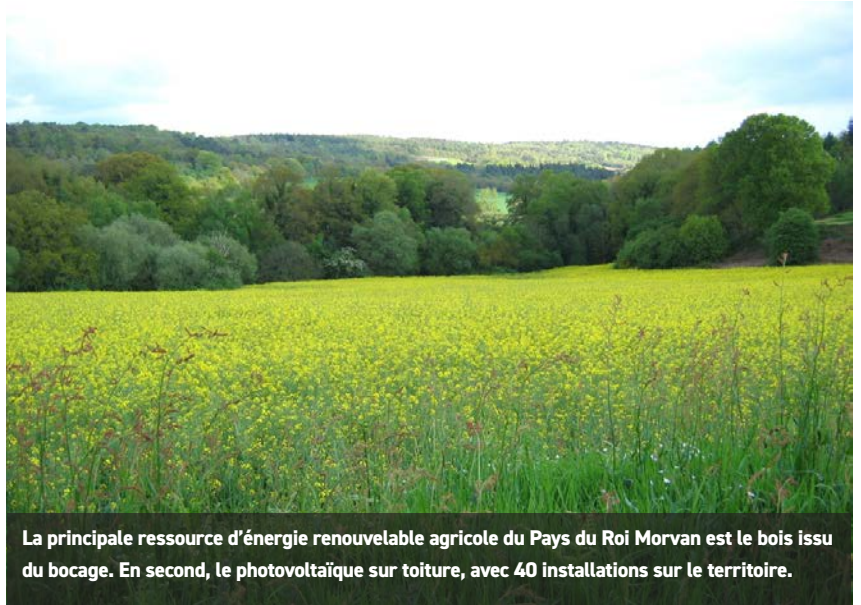
Différents acteurs territoriaux sont invités à y prendre part selon les sujets à traiter. Grâce à cette coopération, les acteurs agricoles participent aux décisions stratégiques.

Fin 2024, alors que la collectivité définissait ses Zones d'Accélération des Énergies renouvelables, la Chambre d'agriculture de Bretagne a soumis en préfecture un document-cadre définissant les zonages de développement du photovoltaïque sur terres incultes.

L'existence préalable de la Cellule Énergie et les habitudes de travail établies ont permis d'apporter de la cohérence dans la définition de ces deux zonages.

Caroline Lunven

caroline.lunven@bretagne.chambagri.fr



La principale ressource d'énergie renouvelable agricole du Pays du Roi Morvan est le bois issu du bocage. En second, le photovoltaïque sur toiture, avec 40 installations sur le territoire.



Il a dit

JEAN-LOUIS LE FUR

Éleveur laitier à Berné (56)

Élu Chambre d'agriculture de Bretagne, référent du territoire

« En tant qu'élu de la Chambre d'agriculture de Bretagne, je participe à la Cellule Énergie du territoire du Roi Morvan depuis sa création. Désormais, nous connaissons le rôle de chacun des participants, nos contraintes et nos objectifs. Nous avons le souhait commun de faire aboutir des projets cohérents et bénéfiques pour notre territoire. Cette instance permet de réunir les acteurs du territoire autour de la table pour faire avancer les projets. »

Le bois
représente 75 %
de la production
d'énergie
du Pays du Roi
Morvan



POUR ALLER PLUS LOIN

Les actions en faveur de l'énergie et du climat entre les collectivités et les agriculteurs.

www.agriculture-collectivites.bzh

Métiers

Témoignage d'Éric Claquin, éleveur dans sud du Finistère

SE FORMER AVANT DE TRANSMETTRE

Agriculteur dans le Sud-Finistère depuis 1988, Éric Claquin a su faire évoluer son exploitation laitière et porcine avec son associé et son salarié. Approchant l'âge de la retraite, il a choisi de suivre trois formations pour mieux comprendre les démarches à entreprendre :

- Gérer la transmission de son exploitation : aspects fiscaux et sociaux, évaluations ;
- Appréhender les règles juridiques et leurs impacts sur la transmission ;
- Préparer sa transmission et sa retraite.

« Dans la campagne, on entend beaucoup de choses sur la transmission. Il était essentiel pour moi d'avoir un avis neutre et clair sur le sujet. J'ai donc suivi les trois formations de la Chambre d'agriculture de Bretagne

en 2023. Ces journées permettent d'échanger avec des agriculteurs d'horizons différents et de confronter les expériences de chacun, avec l'intervention d'un ou plusieurs conseillers spécialisés, experts dans leur domaine.

SE METTRE À JOUR AVEC LA RÉGLEMENTATION

Les règles changent, il faut suivre l'actualité pour adapter ses choix. Aujourd'hui, ma transmission est en cours. Une chose est sûre : j'aborde cette étape avec plus de sérénité grâce aux outils acquis en formation. »

Rose-Marie Derrien

rose-marie.derrien@bretagne.chambagri.fr



LES PROCHAINES FORMATIONS

- Anne Dugué — 02 23 48 27 55
- Emmanuelle Tremel — 02 97 46 22 81

formation-agriculteurs.com/

Juridique

LOI DE FINANCES POUR 2025

Dispositifs exonérations des plus-values et Jeunes Agriculteurs (JA) : Actuellement, l'exonération est totale si les recettes sont inférieures à 350 000 € et partielle jusqu'à 450 000 €. Ces deux seuils sont augmentés de 100 000 € en cas de cession d'une branche complète d'activité ou de l'intégralité des parts sociales à un ou plusieurs JA.

Dispositif Transmission et JA : Actuellement, l'exonération est totale si le montant de la cession est inférieur à 500 000 € et partielle jusqu'à 1 000 000 €. Ces seuils sont portés respectivement à 700 000 € et 1 200 000 € en cas de cession à un ou plusieurs JA.

Régime d'exonération lors du départ en retraite : Le cédant peut bénéficier

d'une exonération totale des plus-values sur la cession de matériels et de parts sociales, à condition que la retraite intervienne dans les 24 mois. Les cessions intégrales d'entreprises ou de parts pourront être échelonnées sur une période de 72 mois en cas de cession à un JA.

Exonération de 30 % du montant de la dotation pour épargne de précaution (DEP) : La loi prévoit une exonération de 30 % de la réintégration en cas de survénance d'un aléa climatique, sanitaire ou environnemental ou d'une calamité agricole.

Provision pour augmentation de stock de vaches : La provision sera plafonnée à l'augmentation réelle des stocks et à 15 000 € (transparence Gaec, EARL) et viendra réduire les impôts et les coti-



sations sociales. La provision ne sera pas rapportée en cas de hausse de stocks à la clôture du 6^e exercice.

Maintien du tarif réduit de la taxe sur le GNR.

Fin du crédit d'impôt formation.

Olivier Guiguen

olivier.guiguen@bretagne.chambagri.fr

Parlons-en

QUAND LE NON VERBAL PREND LE DESSUS

Philippe, Sébastien et Dominique sont associés au sein d'un Gaec. Des tensions existent, comme dans de nombreux collectifs : des malentendus, des comportements qui agacent, des non-dits.

Un jour, Philippe, voyant Dominique agacé par une réaction de Sébastien, l'interpelle :

Philippe : « Mais tu lui as dit que son comportement te gênait ? »

Dominique : « Ben, j'ai soupiré fort. »

Plutôt que de dire à Sébastien ce qui le dérangeait, Dominique a utilisé une technique de communication puissante : la communication non verbale. C'est une manière de communiquer avec autrui autrement que par l'expression des mots. On parle également du langage du corps : la gestuelle, les expressions du visage ou encore des

manifestations physiologiques. Elle peut être consciente ou inconsciente lorsqu'elle reflète une émotion face à une situation précise. Notre mode de communication est très majoritairement non-verbal.

Avec cette technique, Dominique a clairement signifié son agacement. Mais pour éclairer les malentendus de manière positive et constructive, il aurait dû utiliser la communication verbale...

Véronique Vannier

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr

Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.



ALLER PLUS LOIN

Formation « Améliorer la communication au travail », le 19 juin à Guingamp
Contact : Nabila Gain — 06 79 08 72 93

www.formation-agriculteurs.com/

Relation humaine

SE FÉLICITER POUR ENTREtenir DE BONNES RELATIONS

Pensez-vous à féliciter votre associé et vos salariés de temps en temps ? C'est un bon réflexe, qui ne coûte pas cher et qui peut rapporter gros !

Lors d'une formation « Poser les bases d'une bonne association », Pierrick explique aux autres participants : « Moi, je fais le point avec mon associé et nos salariés sur nos réussites. C'est l'occasion de s'arrêter sur ce qu'on a fait depuis le dernier point et ce qui reste à faire. » Se fixer des objectifs précis, vérifier en équipe régulièrement où on en est et savoir dire quand l'objectif est atteint : tout cela maintient la motivation des collaborateurs et contribue à entretenir une bonne ambiance de travail.

DIRE QUAND ÇA VA !

Mais comment faire pour dire quand ça ne va pas ? La méthode de la communication non violente peut vous aider à passer un message difficile à un collaborateur. En suivant les étapes, le message sera mieux compris : décrire ce qui s'est passé, puis ce qu'on a ressenti, avant de proposer une solution. Cette méthode, qui nécessite de préparer ses réponses, interdit de réagir à chaud. Elle implique en effet de prendre le temps de « tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler ».

Hugo Papaïconomou

hugo.papaïconomou@bretagne.chambagri.fr



DEVENIR EMPLOYEUR

Formations prévues le 20 novembre 2025 à Rennes (35) et Plérin (22)

www.formation-agriculteurs.com/

Accompagnement

Calculer ses coûts de production

« JE VOULAIS TROUVER MON PRIX DE REVIENT ÉQUITABLE »

Vincent Crocq, producteur de fromages à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine), a été accompagné par la Chambre d'agriculture pour calculer ses coûts de production afin de maîtriser ses ventes et adapter sa stratégie d'entreprise.

« J'ai rejoint le Gaec des Marettes en 2017. Nous sommes actuellement cinq associés en production de lait de vache et de chèvre. Nous avons un laboratoire de transformation sur la ferme depuis 2019. Au début, je ne savais pas faire de fromage.

ME LANCER DANS LES CIRCUITS COURTS

Nous vendions la majorité de notre lait à la laiterie Olga. Cherchant à nous diversifier et à nous démarquer, nous nous sommes lancés dans la transformation. Un maître fromager m'a appris à faire

du fromage et, à force de m'entraîner, j'ai commencé l'activité, principalement en tomes de vache. Par la suite, j'ai élaboré des tomes et des lactiques de chèvre. Nous vendons la majorité de nos fromages à divers grossistes et affineurs comme Bordier par exemple.



Vincent Crocq, producteur de fromages à Châteaugiron (Ille-et-Vilaine).

ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR MON CONSEILLER

Nous n'avions jamais augmenté nos prix, surtout au début, lorsque nous ne connaissions rien à la vente directe. Au final, je me suis retrouvé avec des prix différents selon les grossistes, en fonction de l'historique des relations commerciales. J'avais suivi des formations sur la transformation du lait avec la Chambre d'agriculture. Je leur ai demandé s'il existait un accompagnement spécifique pour travailler nos coûts de production, car je voulais déterminer mon prix de revient de manière équitable. Une conseillère de l'équipe Circuits courts m'a alors proposé une prestation de deux demi-journées en présentiel.

Je ne pensais pas que ce serait aussi précis : l'objectif était vraiment de répartir les bonnes charges aux bons produits. Cela permet également d'avoir une vision juste et globale de l'entreprise.

ADAPTER MES PRIX DE VENTE

L'outil de calcul proposé a montré que je devais augmenter mon prix de vente pour ma tomme de vache. Je dois justement revoir mon tarif avec l'un des grossistes bientôt. Désormais, je sais



Parole d'experte

SIDONIE DOZOUL

Conseillère circuits courts et agritourisme

« J'accompagne les agriculteurs dans leurs projets de circuits courts, qu'il s'agisse de transformation, de commercialisation, d'agritourisme ou d'accueil pédagogique. Les installations en vente directe se développent de plus en plus en Bretagne, mais l'inflation persiste. La question du prix de revient est essentielle pour tout agriculteur, quelle que soit sa production, afin d'assurer l'équilibre de son modèle économique. Pour déterminer un prix de vente juste, il est d'abord nécessaire d'analyser ses coûts de production. Un outil de calcul complet a ainsi été développé par la Chambre d'agriculture. Il permet d'avoir une vision globale du fonctionnement de l'entreprise tout en détaillant les charges affectées à chaque produit. Il prend également en compte les coûts logistiques selon les débouchés commerciaux. L'accompagnement est adaptable et peut prendre plus ou moins de temps selon les besoins.

Dans le cas de Vincent, nous avons suivi les étapes suivantes :

- Une première visite pour découvrir l'organisation de la ferme et recueillir les données à partir du Grand livre et du compte de résultat ;
- Une journée autonome où j'ai complété l'outil avec les différentes charges liées à la fabrication du fromage ;
- Une seconde visite pour affiner certaines données et présenter l'analyse finale ;
- L'outil est ensuite remis à l'agriculteur, qui peut se l'approprier et l'utiliser pour d'autres produits de sa ferme. Cet accompagnement, rigoureux et détaillé, a un impact positif, concret et significatif sur les exploitations en vente directe. »

que je ne pourrai pas négocier un tarif inférieur à mon prix de revient. Le gros point positif de cet accompagnement, c'est de pouvoir conserver l'outil de calcul pour faire évoluer mon prix de revient avec mes chiffres au fil des années. »

**Propos recueillis
par Sidonie Dozoul**

Sidonie.dozoul@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Pour en savoir plus sur cet accompagnement, contactez Sidonie Dozoul au 07 83 63 86 45. Découvrez les formations circuits courts :

www.formation-agriculteurs.com/



LA FROMAGERIE DES MARETTES



www.fromageriedesmarettes.fr/

VOS FORMATIONS



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 - Améliorer la communication au travail

Identifiez les voies d'amélioration pour des relations de travail plus sereines et efficaces.

Guingamp, le 19 juin 2025

Nabila Gain Nachi,

02 23 48 27 02

anne.jorre@bretagne.chambagri.fr

29 - Monter un projet agrivoltaïque pour son exploitation

Cultivez durablement tout en produisant de l'énergie propre, sans renoncer à la résilience de vos terres.

Quimper, le 13 juin 2025

Pierre Fily, 02 98 52 49 38

tiphaine.leroy-bazin@bretagne.chambagri.fr

35 - Gérer la transmission de son exploitation

Préparez votre transmission et identifiez les points à anticiper : aspects fiscaux et sociaux notamment.

Combours, le 5 et le 12 juin 2025

Valérie Lavorel, 02 96 87 48 74

camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

56 - Anticiper le départ d'un associé : quelles possibilités ?

Mesurez les conséquences sur l'exploitation et l'entreprise et assurez une transition optimale pour chaque partie.

Ploërmel, le 3 juin 2025

Laurence Chèze - 02 23 48 23 23

sylvie.lemen@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics TOUTES LES FORMATIONS pour vous et vos salariés sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com/

LES ACTEURS DE LA FILIÈRE S'ORGANISENT POUR PRÉSERVER LEUR AVENIR

Après une phase de développement liée à la fin des quotas, la production laitière bretonne fait face à des défis majeurs : baisse du nombre d'éleveurs, évolution des pratiques et restructuration industrielle.

Avec l'assouplissement des quotas laitiers, la Bretagne s'est spécialisée dans la production laitière au début des années 2010. Cette spécialisation s'est matérialisée par un plan de développement de la filière établi par le Cilouest — l'interprofession régionale — qui prévoyait un potentiel de croissance permettant d'atteindre les 6 milliards de litres de lait annuel à l'horizon 2020. Ce potentiel n'a jamais été atteint, la croissance ayant été stoppée nette par la crise laitière de 2015.

Depuis, la filière régionale a été rattrapée par l'enjeu du renouvellement des générations. Aujourd'hui, moins d'un départ en retraite sur trois est remplacé en élevage laitier, et 40 % des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans. Pour faire face à cette problématique, les élevages

s'adaptent, notamment avec le développement du salariat, qui passe de 10 % des ETP* en 2000 à 20 % en 2020.

Autre évolution majeure de ces dernières années : le développement des robots de traite. Ils sont présents dans 20 % des élevages selon le réseau Inosys (contre 10 % en 2014) et permettent d'augmenter de 40 % le litrage par unité de main-d'œuvre.

LA FILIÈRE FACE AU REcul

Ces évolutions ne permettent cependant pas de compenser totalement la baisse du nombre d'élevages. Ainsi, la collecte bretonne diminue de façon tendancielle depuis 2019 : elle a reculé de plus de 5 % en 4 ans.

Ce recul de la collecte, à terme, pour-

rait menacer certains sites industriels bretons. En effet, le tissu industriel laitier breton est particulièrement dense, et plusieurs sites ont vu le jour ces dernières années afin d'accompagner le développement de la production. L'usine de lait infantile Synutra à Carhaix, ouverte en 2016, en est un symbole. À peine sept ans plus tard, Sodiaal a racheté les activités de collecte et de production du site, alors en difficulté. Toujours du côté de Sodiaal, le site de Malestroit fermera ses portes d'ici 2028. La coopérative assure que cela n'impactera pas la collecte, celle-ci étant transférée vers l'usine de Montauban-de-Bretagne.

UNE STRUCTURATION EN OP

Les producteurs se sont structurés en Organisations de Producteurs (OP), puis en Association d'OP (AOP) afin de peser plus lourd dans les négociations de contrat auprès des transformateurs. Avec le recul de la collecte pouvant mettre en danger des sites de transformation, certaines OP souhaitent faire évoluer les rapports de force.

C'est notamment le cas de l'AOP Poplait. Cette AOP accompagne ses OP adhérentes de tout l'ouest de la France qui souhaitent faire jouer la concurrence afin de vendre leur lait au plus offrant. Pour cela, l'AOP a créé la SAS Voie lactée, qui a facturé et livré 10 millions de litres en 2024. Toutefois, le plan de baisse de collecte nationale de Lactalis, de 450 millions de litres, met un frein à cette dynamique. Pour l'instant, la Bretagne est relativement peu impactée, avec 26 producteurs en bio concernés, mais jusqu'à quand ?

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr

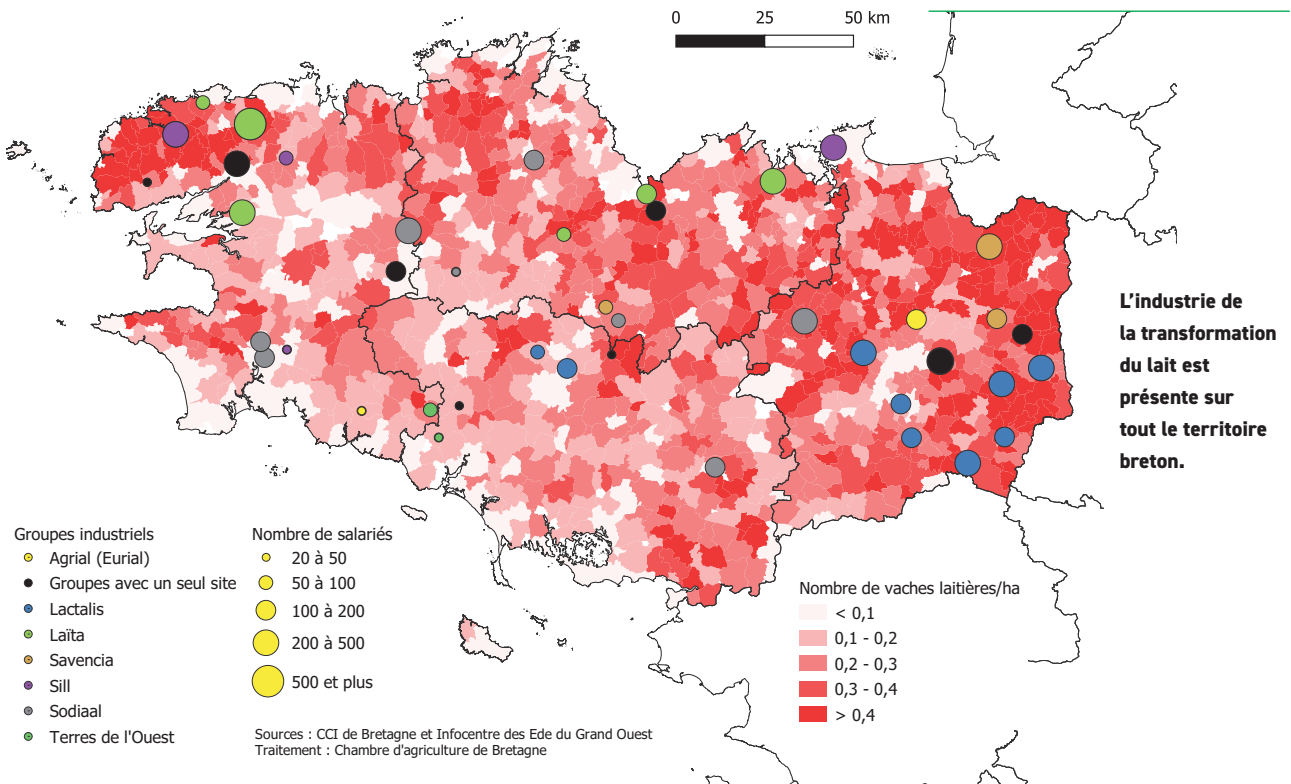
*équivalent temps plein

Moins d'un
départ en
retraite sur trois
est remplacé



La croissance de la production laitière en bretonne a été stoppée nette par la crise laitière de 2015.

Matthias Zomer, Pexels



Découvrir l'agriculture et l'agroalimentaire bretons en huit fiches

Le service Économie-Emploi de la Chambre d'agriculture de Bretagne a élaboré huit fiches synthétiques et actualisées, comprenant les principaux événements depuis 2010, des chiffres et analyses, une carte et un schéma d'organisation de la filière. Les huit domaines décryptés sont : l'agriculture et l'agroalimentaire, le lait, la viande bovine, le porc, la volaille de chair, les œufs de consommation, les légumes de plein champ pour le marché du frais, et les légumes destinés à la transformation.



Ils conjuguent passion et savoir-faire

La Bretagne, traditionnellement terre d'élevage, voit émerger des productions végétales destinées à la consommation humaine. L'évolution du climat permet l'implantation de nouvelles cultures. Des projets de transformation à la ferme se développent dans des domaines variés, soulevant de nouvelles questions : techniques culturales, commercialisation en direct ou via des filières...



Dossier piloté par Didier Mahé, didier.mahe@bretagne.chambagri.fr

Nouvelles filières végétales

La Bretagne innove et se diversifie

De plus en plus de producteurs bretons se lancent dans les productions végétales. La tendance observée dans les années 2010 (+7 % en 10 ans) s'amplifie, avec des démarches de plus en plus variées.

À côté des cultures légumières et maraîchères, des productions de fruits et de pommes à cidre, ainsi que des producteurs de plantes aromatiques et médicinales, de nouvelles filières végétales émergent en Bretagne. En matière de commercialisation, les approches par filière avec différents opérateurs (collecteurs, transformateurs...) cohabitent avec des démarches en vente directe.

LA FILIÈRE LÉGUMINEUSE

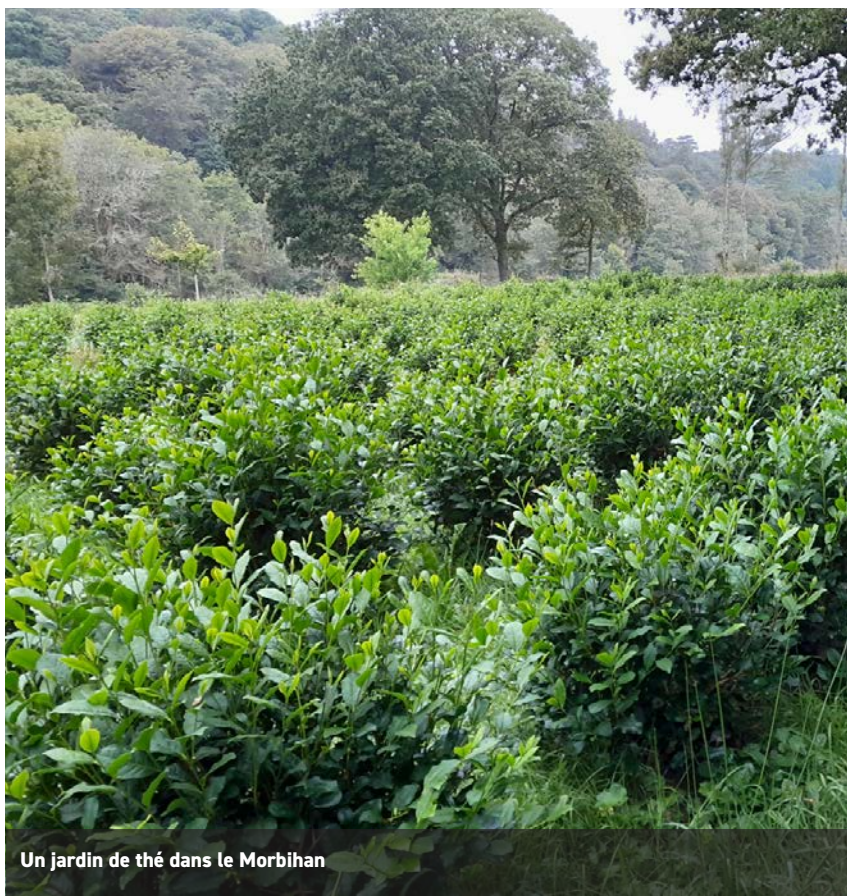
En Bretagne, environ 40 producteurs cultivent une centaine d'hectares de lentilles. Des travaux sont en cours sur les techniques de production, les choix d'association, la gestion de l'enherbement et la récolte. L'organisation de la filière est un enjeu majeur pour assurer des débouchés et garantir des prix de vente rémunérateurs.

LE BLÉ MEUNIER

Trois filières en production biologique rassemblent environ 50 producteurs, des meuniers et des boulangers. Au total, la Bretagne regroupe une centaine de paysans meuniers, paysans-boulangers ou paysans-pastiers, proposant des produits en circuits courts à destination des consommateurs et des professionnels.

LA FILIÈRE THÉ BRETONNE

Environ 30 producteurs cultivent une dizaine d'hectares de thé. Chaque année, des formations permettent d'échanger sur la plantation, la transformation et la vente.



Un jardin de thé dans le Morbihan

Une marque qui s'appuie sur une charte de production, « Armor de thé », regroupe une dizaine de producteurs.

LE VIN EN BRETAGNE

Le retour d'une production disparue ne passe pas inaperçu. Soixante producteurs ont planté environ 130 ha de vigne, sur des sols superficiels, légers et pauvres en matière organique. L'organisation professionnelle s'affirme avec des associations dédiées à la valorisation de cette production.

LA FILIÈRE CHANVRE

Cette filière est confrontée aux défis de la valorisation des graines et des fibres. Trois collectifs échangent sur des aspects techniques et développent des ateliers locaux.

LES HUILES VÉGÉTALES

Un nombre croissant de producteurs de protéagineux diversifient leur offre avec des huiles de colza, tournesol, cameline et chanvre.

Christèle Burel

christele.burel@bretagne.chambagri.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association L.E.G.G.O. soutient le développement commercial et technique de la filière légumineuse à graines (pois, féverole, lupin, lentilles, pois chiche, soja, haricots) en Bretagne, Normandie, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire.

<https://www.leggo-asso.fr/>



Dans le cadre d'une formation, les participants préparent des conserves végétales.

Santé humaine

Maîtriser les risques en transformation végétale

Les normes de recevabilité des productions pour l'alimentation humaine sont plus exigeantes que pour celles destinées à l'alimentation animale, tant sur le plan sanitaire que technologique.

En alimentation humaine, le producteur doit mettre sur le marché des produits sains et les normes technologiques sont exigeantes, par exemple le taux de protéines des blés panifiables. La réglementation européenne encore appelée « Paquet hygiène » responsabilise le professionnel qui devra être en mesure d'apporter la preuve que son produit est sain.

DES RISQUES DE CONTAMINATION

D'un point de vue réglementaire, il existe peu de critères/normes microbiologiques sur les denrées végétales. Pour autant, des risques existent, notamment lors d'une application insuffisante des bonnes pratiques d'hygiène ou de la non-maîtrise du processus de transformation. L'actualité récente nous l'a montrée :

- La contamination en septembre dernier d'un "pesto à l'ail des ours" de fabrication artisanale par du botulisme. Les services de l'État rappellent régulièrement d'être très vigilant sur certains processus peu connus ou mal maîtrisés comme la lactofermentation, la fabrica-

tion des conserves végétales...

- La contamination de lots de farine de sarrasin bio par du datura et des personnes intoxiquées. Des contrôles sur les cultures avec des surcoûts générés par un passage de drone avant récolte, doivent être assurés, faute de quoi...

- Certains producteurs peuvent aussi être confrontés à des impossibilités de culture sur des sols contaminés (métaux lourds, plantes toxiques...)

Ainsi, de bonnes pratiques culturales, de récolte, de stockage et de transformation permettent de réduire des problèmes. On peut citer à titre d'exemple :

- La carie sur le blé tendre et dur et l'épeautre avec des récoltes dégageant une odeur nauséabonde de « poisson pourri ». En Ille-et-Vilaine, refus de lots avec des équipements (moissonneuse ou trieur mobile) suspectés de les avoir contaminés.

- La vesce « parfume » la farine même à très faible teneur et lui confère un goût amer.

- L'ergot infecte le plus souvent le seigle et le blé.

- Sur les jus de pomme et les compotes, la patuline liée à la pourriture sur les fruits transformés.

Les formations et accompagnements de la Chambre d'agriculture sont là pour épauler les producteurs dans la mise en place de ces productions et des activités de transformation et limiter autant que possible ces risques.

Anne Audoin

anne.audoin@bretagne.chambagri.fr



SE FORMER

La Chambre d'agriculture propose plusieurs formations sur la transformation des végétaux :

- Réussir la transformation des légumes, fruits et plantes aromatiques;
- Concevoir son laboratoire en transformation végétale;
- Mettre en place de bonnes pratiques d'hygiène et PMS en végétaux transformés;
- Fabriquer des liqueurs, apéritifs, boissons fermentées et vinaigres à base de fruits et plantes.

Diversification ou excédent de production

Boued Mir transforme vos légumes en bocaux

Découvrez Boued Mir, une conserverie artisanale qui propose aux agriculteurs de transformer leurs légumes en produits finis.

En août 2024, Marie Breton a fondé Boued Mir, une conserverie artisanale située à Lanmeur, près de Morlaix. Boued Mir offre deux services: l'achat de légumes invendus ou déclassés à prix réduit pour les transformer et les commercialiser sous sa propre marque, ou la transformation des légumes directement pour le compte des producteurs. Cette démarche permet de valoriser les excédents de production et de diversifier les revenus des agriculteurs, tout en contribuant à la réduction du gaspillage alimentaire.

La conserverie propose une gamme variée de tartinables, soupes et sauces à base de légumes bretons, avec des saveurs originales pour chaque saison telles que l'aubergine, citron confit et curry breton, ou encore le poivron, pois chiche et ail rôti pour la gamme été. Marie Breton, ingénieure agro-nome, combine ses compétences pour offrir des produits de qualité tout en soutenant l'économie locale. Boued Mir s'approvisionne exclusivement auprès d'agriculteurs bretons, renforçant les liens avec les producteurs locaux.

La prestation de Boued Mir décharge les agriculteurs d'un travail considérable, incluant le nettoyage et la découpe des légumes, la préparation, la cuisson, l'assemblage, la mise en pot, la stérilisation et l'étiquetage. La conserverie dispose d'un laboratoire aux normes et d'équipements spécifiques tels qu'un autoclave et une capsuleuse semi-automatique pour garantir la qualité des produits finis.

Pour transformer leurs légumes, les producteurs doivent anticiper plusieurs mois à l'avance, surtout pour de nouvelles recettes. Boued Mir est à



l'écoute des demandes spécifiques, et est capable de réaliser des petites productions. Marie Breton souhaite également développer sa gamme avec des fruits.

**Matthieu Maillard
et Florence Travert**

matthieu.maillard@bretagne.chambagri.fr



ALLEZ PLUS LOIN

Pour retrouver « Boued Mir » et d'autres prestataires pour accompagner votre développement, rendez-vous sur le site bretagne.chambres-agriculture.fr et tapez « annuaire » dans l'espace dédié à la recherche.

bretagne.chambres-agriculture.fr/



Elle a dit

Edwige Guillon,

Ferme de la Belle Nöe à Plerneuf (22)

Membre associé de la Chambre d'agriculture

« En 2022, avec Sébastien, mon conjoint, nous avons réduit l'atelier porc et avons lancé une diversification de l'assolement en céréales en oléoprotéagineux. Cela nécessite une exigence dans la conduite culturale et le suivi agronomique. Afin de valoriser nos complémentarités et nos compétences — Sébastien à la production, moi à la commercialisation — nous avons développé une approche filière avec transformation et commercialisation en farines et huiles. Les moteurs de notre projet ? Créer de la valeur ajoutée, rechercher l'autonomie et la relation avec les consommateurs. Nous venons d'ailleurs d'adhérer au réseau Bienvenue à la ferme et nous ouvrons un magasin à la ferme avec les produits de différents producteurs et artisans. En juin, nous ferons découvrir notre activité dans le cadre d'Innov'Action. »

Paysan boulanger bio

Du grain à la farine, parcours de précurseurs

La retraite approche pour Cécile et Thierry Hermeline, paysan boulanger à Querrien (29), passionnés d'agronomie, de céréales et d'alimentation. Depuis 40 ans, ils cultivent, transforment et vendent à une clientèle fidèle. Retour sur leur histoire.

« Mon goût pour les cultures est né lorsque j'étais enfant à Villeneuve-Saint-Odile, centre agricole pour déficients visuels. Une histoire familiale, ma grand-tante en était la responsable. Cette expérience m'a fait choisir comme sujet pour mon diplôme en économie sociale, les protéines végétales dans notre alimentation. Thierry, lui, était boulanger à Saint-Brieuc. Il y fera son stage agricole aussi à Plénée-jugon.

PASSAGE PAR LE PERCHE EN NORMANDIE

Nous voulions être des paysans boulangers à une période où personne n'imaginait cette activité. En Bretagne, il n'y avait pas de terres pour nous. Notre installation s'est faite par hasard et avec beaucoup d'obstination, sur une ferme à l'abandon dans le Perche. Après une dizaine d'années, nous avons une vingtaine d'hectares. Les rendements étaient bons: 60 quintaux en blé bio, avec du sans-labour, des rotations de trèfle, féverole, luzerne, et progressivement l'introduction de blés anciens. Personne ne faisait cela. Nous avons démarré le pain à l'ancienne avec les deux fours banaux qui dataient d'avant la Révolution et avaient resservi pendant la guerre. Les portes ouvertes "Bienvenue à la ferme" ont été un grand succès, c'était nouveau. Nous avons finalement pu investir avec stockage, silo, vis à grain, four à gueulard latéral et un magasin pour accueillir les clients.



Cécile Hermeline propose des livrets portant sur les blés, le blé noir, l'orge, l'avoine, le seigle et le millet, avec une partie botanique, agronomique et culturelle (les céréales à la base de l'alimentation en Bretagne, le millet dans la région de Baud, la bouillie d'avoine dans de nombreux secteurs).

LES PLUS DE LA FARINE FRAÎCHEMENT MOULUE

Ce retour en Bretagne, lié à des raisons de santé, s'est fait sur une petite structure avec deux meules de pierre, l'un réglé pour le blé, l'autre pour l'épeautre, le seigle et le blé noir. Nous travaillons avec une farine fraîchement moulue, c'est une farine avec une richesse enzymatique, plus complexe à transformer, qui pour nous et nos clients apporte un confort digestif. Notre clientèle s'est faite facilement, avec un beau réseau de solidarité. »

Propos recueillis par Didier Mahé

Didier.mahé@bretagne.chambagri.fr

PRENEZ-DATE

- Le 3 juin, Forum Circuits courts - Agritourisme, Rennes
 - 9 h, visite de magasin et distributeur de produits fermiers
 - 11 à 17 h, Maison de l'agriculture : témoignages et entreprises spécialisées (labo fermier, suivi sanitaire, intrants spécifiques, commercialisation, agritourisme...)
 - Les 4 et 5 juin, webinaires
- Programme : bretagne.chambres-agriculture.fr/

Je m'inscris :

<https://tinyurl.com/2025forum-cc>

Reprendre la ferme familiale et repartir sur une autre production

Adrien Métayer, paysan distillateur dans le Morbihan

Quand s'est posée la question de l'avenir de la ferme familiale, Adrien Métayer a fait le choix de revenir avec un projet personnel. Il s'est installé à côté de Pontivy sur la ferme devenue céréalière pour produire des spiritueux.

« C'est au Sourn, près de Pontivy, que tout a commencé en 2020. Après une expérience de responsable de production en France et à l'international, j'ai voulu revenir à la ferme avec un projet qui me tenait à cœur. J'ai choisi une activité à petits volumes, avec des prix maîtrisés et sans fortes contraintes sanitaires. Familier de la production laitière et de la transformation, j'ai opté pour les spiritueux : pas de risques bactériens ni de problèmes de conservation. Nous avons arrêté la production laitière, et nos cultures, commercialisées en filières longues, servent aussi à transformer une partie de l'orge, du blé, du sarrasin et du maïs en spiritueux : gin, genebra et, bientôt, whisky.

L'ATOUT DE LA FERME FAMILIALE

Lors de ma formation en génie des procédés, j'ai appris à dimensionner un alambic. Notre gamme de produits est née grâce à des plantes locales, recueillies à l'abbaye de Daoulas, avec l'aide d'un œnologue spécialisé en spiritueux. L'étude de marché a confirmé l'évolution des habitudes de consommation post-Covid, notamment le retour du cocktail. Côté commercialisation, notre point de vente à Quimper est stratégiquement placé pour attirer les touristes.

En BPREA, j'ai pris conscience de la chance d'avoir une structure agricole, du foncier et de l'expérience acquise à la ferme depuis l'enfance. Le réseau de soutien a été précieux, et



La distillerie du Maout élabore du gin, du genebra et bientôt du whisky.

les collègues distillateurs ont accueilli notre démarche en nous apportant de précieux conseils. »

Vous pourrez retrouver Adrien ce printemps et cet été sur des événements Bienvenue à la ferme. Plus d'info sur <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com>

Propos recueillis par Didier Mahé

didier.mahé@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Se former pour fabriquer des liqueurs, apéritifs, boissons fermentées et vinaigres à base de fruits et plantes :

tinyurl.com/transformer-boissons



Elle a dit

Morgane Talidec,
conseillère Circuits courts Innovation Produit
à la Chambre d'agriculture

« Nous épaulons les agriculteurs dès la phase de réflexion pour la création de leur gamme de produits transformés en production végétale. Nous les guidons sur l'étude de marché, le choix des produits, la conception du laboratoire et le matériel nécessaire. Grâce à notre expertise, nous les aidons aussi à trouver des solutions d'emballage et de conditionnement. Notre expérience sur des projets variés, à base de tomate ou de pomme de terre notamment, témoigne de notre savoir-faire. Nos accompagnements, modulables et individualisés, permettent à chaque agriculteur de choisir les appuis qui lui sont réellement utiles. »

Le diagnostic Phytosite

POUR RÉDUIRE L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Un site phyto bien aménagé permet d'abord d'améliorer ses conditions de travail.

Une part importante des résidus phytosanitaires détectés dans l'environnement provient de pollutions ponctuelles au sein des exploitations. Avec des aménagements simples et de meilleures pratiques de manipulation, ces risques peuvent être fortement réduits.

Depuis vingt ans, les contrôles liés à la conditionnalité des aides PAC ont contribué à améliorer la gestion du stockage des produits phytosanitaires : locaux dédiés et sécurisés, contrôle technique obligatoire des pulvérisateurs tous les trois ans... Cependant, des progrès restent nécessaires sur le remplissage et le nettoyage du pulvérisateur. Côté santé, le port d'équipements de protection individuelle, encouragé notamment via les formations Certiphyto, n'est pas encore adopté par tous.

UN DIAGNOSTIC POUR PROGRESSER

Le diagnostic Phytosite, réalisé par un technicien habilité, analyse le parcours des produits phytosanitaires sur l'exploitation : transport, stockage, équipement du pulvérisateur, poste de remplissage, nettoyage, gestion des bidons vides et protection de l'utilisateur.

Une paillasse stable et à bonne hauteur pour la préparation des produits.

Chaque étape fait l'objet d'une évaluation des équipements et pratiques. Un plan d'amélioration personnalisé est ensuite proposé avec l'exploitant.

Entre 2005 et 2015, **2500 exploitations bretonnes** ont réalisé ce diagnostic, souvent suivi de l'aménagement d'un site phyto, grâce au soutien de la Région Bretagne. Aujourd'hui, les aides sont ciblées sur les périmètres de captage d'eau potable. Pour tous les exploitants, le diagnostic permet de bénéficier de conseils avisés et de répondre aux exigences réglementaires.

VERS UN SITE PHYTO FONCTIONNEL

Le diagnostic aboutit à la mise en place d'un site phytosanitaire adapté : aire de remplissage sécurisée sous abri (ou aire mixte remplissage-lavage), local de stockage et vestiaire attenant. Un tel aménagement améliore les conditions de travail et optimise l'organisation des chantiers de pulvérisation.

Le diagnostic Phytosite est proposé par le Crodip, organisme spécialisé en gestion phytosanitaire : contrôle des pulvérisateurs, diagnostics des parcelles à risque, formations Certiphyto... Ses agents habilités réalisent un bilan détaillé et proposent un plan d'amélioration via un logiciel dédié.

Au-delà de la réglementation, aménager un site phyto fonctionnel et améliorer ses pratiques de manipulation des produits permet de gagner en confort de travail, protéger sa santé et limiter l'impact environnemental.

Michel Moquet

michel.moquet@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Sur www.crodip.fr, vous pouvez consulter la liste des agents agréés pour le diagnostic Phytosite.

www.crodip.fr



Une aire de remplissage sécurisée et adaptée à un pulvérisateur porté.



Remplissage du pulvérisateur, la réglementation évolue

Dans le cadre de la conditionnalité des aides Pac, le site de remplissage peut faire l'objet de contrôles. Deux points sont vérifiés :

- **Protection de la ressource en eau :** aucun retour de cuve vers le circuit d'alimentation ne doit être possible. Un clapet anti-retour, une potence ou une cuve intermédiaire assurent la rupture hydraulique ;

- **Prévention des débordements :** depuis 2024, un dispositif physique est obligatoire (volucompteur à arrêt automatique, dispositif sur le pulvérisateur ou cuve intermédiaire adaptée). La simple présence de l'opérateur ne suffit plus. L'absence de moyen entraîne une anomalie, assortie d'une réduction de 3 % des aides Pac.



Un site phyto aménagé pour accueillir un pulvérisateur trainé.



Les économies d'herbicides réalisées grâce au désherbage mécanique dépendent de l'efficacité de vos interventions.

Un désherbage précis

LA CLÉ POUR UN MAÏS PROPRE ET DURABLE

Réussir le désherbage du maïs ne s'improvise pas ! Il faut combiner plusieurs leviers agronomiques, intervenir au bon stade et en conditions optimales, tout en réglant correctement le matériel.

Face à l'évolution de la flore adventice et aux enjeux environnementaux et réglementaires, il est plus que jamais nécessaire d'adopter des stratégies de désherbage efficaces et durables. Celles-ci reposent sur des interventions mécaniques et chimiques de plus en plus précises.

PLUS DE 600 ÉQUIPEMENTS BRETONS EN DÉSHERBAGE MÉCANIQUE

Le recours au désherbage mécanique est bien connu. En Bretagne, le parc de matériels dédiés (bineuses, herses, houes, roto-étrilles) s'étoffe, notam-

ment en Cuma et ETA. En 2024, plus de 600 équipements étaient recensés. Depuis 2020, les 2 157 accompagnements individuels **DeshMéca**, réalisés par la Chambre d'agriculture, confirment l'intérêt du désherbage mécanique, avec une baisse moyenne de 38 % des Indices de Fréquences de Traitements (IFT). Les économies d'herbicides réalisées grâce au désherbage mécanique dépendent largement de l'efficacité de vos interventions. Certains facteurs, comme l'absence de pluie après l'opération ou la dynamique de croissance des adventices, sont difficiles à maîtriser. Cependant, les principaux leviers de

succès se mettent en place avant le semis, grâce à des choix techniques judicieux.

Rotation et travail du sol : favoriser des rotations diversifiées ou un précédent prairie. Dans le cas contraire, le travail du sol est à mobiliser. Un labour précoce (2 mois avant le semis) est généralement conseillé pour avoir le temps de réaliser 1 à 2 faux semis.

Favoriser la culture : pour favoriser le développement du maïs et sa concurrence sur les adventices, réalisez vos semis en terre suffisamment réchauffée et avec une densité augmentée

d'environ 10 % par rapport aux conseils habituels.

Passages d'outils efficaces : semer sur une surface plane et sans obstacle pour permettre des interventions mécaniques sans risques pour la culture.

Souvent, la gestion des adventices par les leviers agronomiques tels que l'allongement des rotations ou la pratique de faux semis n'est pas suffisamment développée et rend insuffisamment le désherbage mécanique seul pour obtenir un désherbage efficace. Les opérations mécaniques doivent alors être complétées par des interventions d'herbicides, qui peuvent être réalisés de plus en plus précisément grâce à un choix de molécules adaptées, de bonnes conditions d'applications et à l'utilisation de pulvérisateurs de plus en plus précis.

LE DÉSHERBAGE DE PRÉCISION PRÈS DE CHEZ VOUS

Cette année, la Chambre d'agriculture de Bretagne met en place un réseau de parcelles pour tester et promouvoir l'intérêt des leviers agronomiques et du désherbage mécanique. Ce réseau permettra également de tester l'intérêt d'intégrer la pulvérisation de précision dans les stratégies de désherbage. Des journées de démonstration seront organisées pour présenter les techniques permettant de réaliser des économies d'herbicides. Ces événements présenteront le désherbage de précision et les techniques disponibles sur le marché. Plusieurs équipements seront présentés, par exemple, l'Ecorobotix d'ARA, la pulvérisation buse à buse avec détection d'adventices via cartographie par drone, ou encore les caméras sur la rampe CarbonBee.

David Bouvier et Gwenaél Morin

david.bouvier@bretagne.chambagri.fr



La herse étrille est efficace sur le désherbage de très jeunes adventices.



DIFFÉRENTES STRATÉGIES

Le désherbage chimique ciblé s'intègre dans deux stratégies. Une stratégie « en différé » qui nécessite une première étape de détection d'adventices soit par drone soit par caméras sur la rampe, puis une seconde étape qui est l'application par tâches, par exemple pour des stratégies de rattrapages sur vivaces. Une stratégie « en instantané » permet de détecter les adventices et d'appliquer la pulvérisation en même temps, ce qui est le cas lorsque des caméras sont installées sur la rampe du pulvérisateur ou

pour des équipements portés intégrant ces technologies. Dans ces deux cas, les pulvérisateurs sont équipés de coupe de tronçon et de modulation. Le désherbage mixte permet de localiser la pulvérisation sur le rang et de désherber mécaniquement l'inter-rang. Des équipements de pulvérisation peuvent être positionnés sur le semoir pour ne traiter que le rang au moment du semis, ou peuvent être positionnés sur un pulvérisateur classique avec des pendillards.



EN SAVOIR PLUS

Découvrez l'accompagnement Deshméca en vidéo :



Se former avec :

formation-agriculteurs.com

Maîtriser les adventices sans herbicide avec le désherbage mécanique :

<https://tinyurl.com/2v8p3eju>

Sécuriser le passage au désherbage mécanique pour réduire les produits phytosanitaires :

<https://tinyurl.com/ydnfdynh>

Regards sur le veau

La viande de veau

UNE PRODUCTION EN REcul FACE À UNE CONSOMMATION SOUTENUE

Retour sur les tendances et les défis de cette filière essentielle à l'agriculture hexagonale.

La filière du veau en France connaît une chute de production de 14 % entre 2012 et 2022, atteignant 164 000 tonnes équivalent carcasse. En cause : la crise Covid-19, la hausse des coûts de production et la raréfaction des installations d'élevage. Pourtant, la consommation reste stable avec 2,9 kg équivalent carcasse par habitant et par an, entraînant une hausse des importations, passées de 13,5 % à 21 % en dix ans. La répartition des circuits de distribution varie : la restauration hors



La consommation de veau en France représente 2,9 kg équivalent carcasse par habitant et par an.

photosmymia - stock.adobe.com

Une dépendance accrue aux importations

domicile (RHD) absorbe 66 % des importations et ne cesse d'augmenter, tandis que la grande distribution (41 %) et la boucherie (35 %) privilégient davantage la viande française. Par ailleurs, le croisement lait-viande se développe, augmentant la valeur des veaux mâles laitiers. Le poids carcasse a progressé de 8 % grâce à un allongement de l'engraissement. Face à ces défis, des initiatives comme Renouveau et Valoveau permettent

d'évaluer les modes de production actuels et d'explorer de nouveaux débouchés pour la viande de veau et de viande rouge française. Ce qui pourrait permettre de mieux structurer la production et de

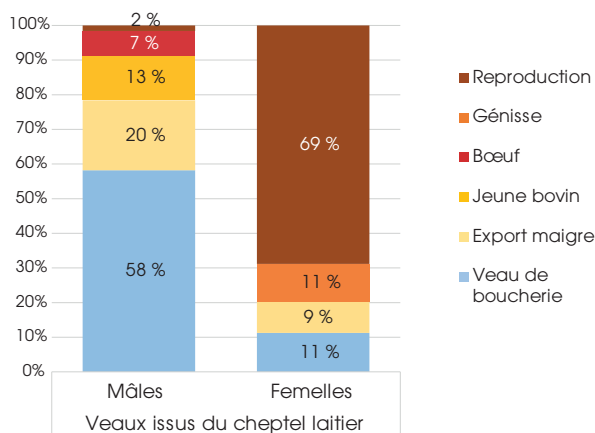
renforcer la souveraineté alimentaire de la France en matière de viande bovine.

Maude Jay

maude.jay@bretagne.chambagri.fr

ESTIMATION GEB DE LA DESTINATION DES VEAUX NÉS EN 2022*

D'après valorisation des données SPIE/BDNI, Normabev et estimations propres en mai 2024 (n+2)



* Hors pertes avant utilisation principale (abattage, export en vif ou vélage).

source : Les chiffres clés du GEB, bovins (idéle, ONE)



À LIRE

L'étude « Où va le veau ? »

tinyurl.com/ou-va-le-veau



Des veaux de boucherie dans une courette.

Le projet Casdar « Renouveau »

VERS DE NOUVEAUX MODES DE PRODUCTION DE VEAUX DE BOUCHERIE

En réponse aux attentes sociétales, le projet Casdar Renouveau a recensé et évalué la faisabilité de nouveaux modes de production des veaux de boucherie.

Ce projet s'est appuyé sur des enquêtes menées auprès des consommateurs, des ONG et des professionnels de la filière pour identifier leurs attentes en matière de conditions d'élevage. En réponse à ces souhaits, plusieurs modes d'élevage et d'alimentation ont été évalués :

- Un mode d'élevage témoin proche des conditions actuelles et des modes d'élevages « bien-être » ;
- Un logement bien être amélioré (BEA ++) avec plus de surface, une litière paillée et un milieu enrichi (brosse, grattoir, etc.) ;
- Un logement avec accès à des courettes extérieures ;
- Un logement en semi-plein air avec des igloos.

D'autre part, deux modes d'élevage pouvant convenir à des élevages laitiers ont aussi été testés : un élevage igloo et lait entier et un élevage avec vaches nourrices.

Dans les lots « bien-être », les temps de

jeux et de déplacements des veaux sont plus nombreux. Les jeux de langues sont aussi moins présents. Des tests d'achats de viande ont montré que visuellement le consommateur préfère légèrement la viande du lot témoin. Mais, une fois informé sur le mode d'élevage, il préfère la viande des lots « bien-être ».

Des tests de dégustation n'ont pas montré de grosses différences sur la qualité de la viande. La couleur de la viande est plus prononcée sur les lots « bien-être ».

Économiquement, les conduites « bien-être » sont fortement pénalisées par rapport au lot témoin. Les carcasses produites, plus légères et plus colorées, sont payées moins cher. Les coûts bâtiment sont plus élevés en raison d'une surface plus grande et du coût d'achat de la paille.

Pour être supportables économiquement, les conduites répondant aux demandes sociétales concernant le

bien-être animal doivent pouvoir valoriser les carcasses à un prix équivalent ou supérieur aux carcasses issues des conduites « standards ». Or, pour le moment, le marché des viandes labellisées et bio ne représente respectivement que 4 % et 2 % des tonnages. La réalité du marché incite donc à la prudence. La filière veau, consciente des attentes sociétales, cherche à améliorer progressivement les conditions d'élevages en recherchant le meilleur compromis pour satisfaire le citoyen consommateur.

Philippe Briand

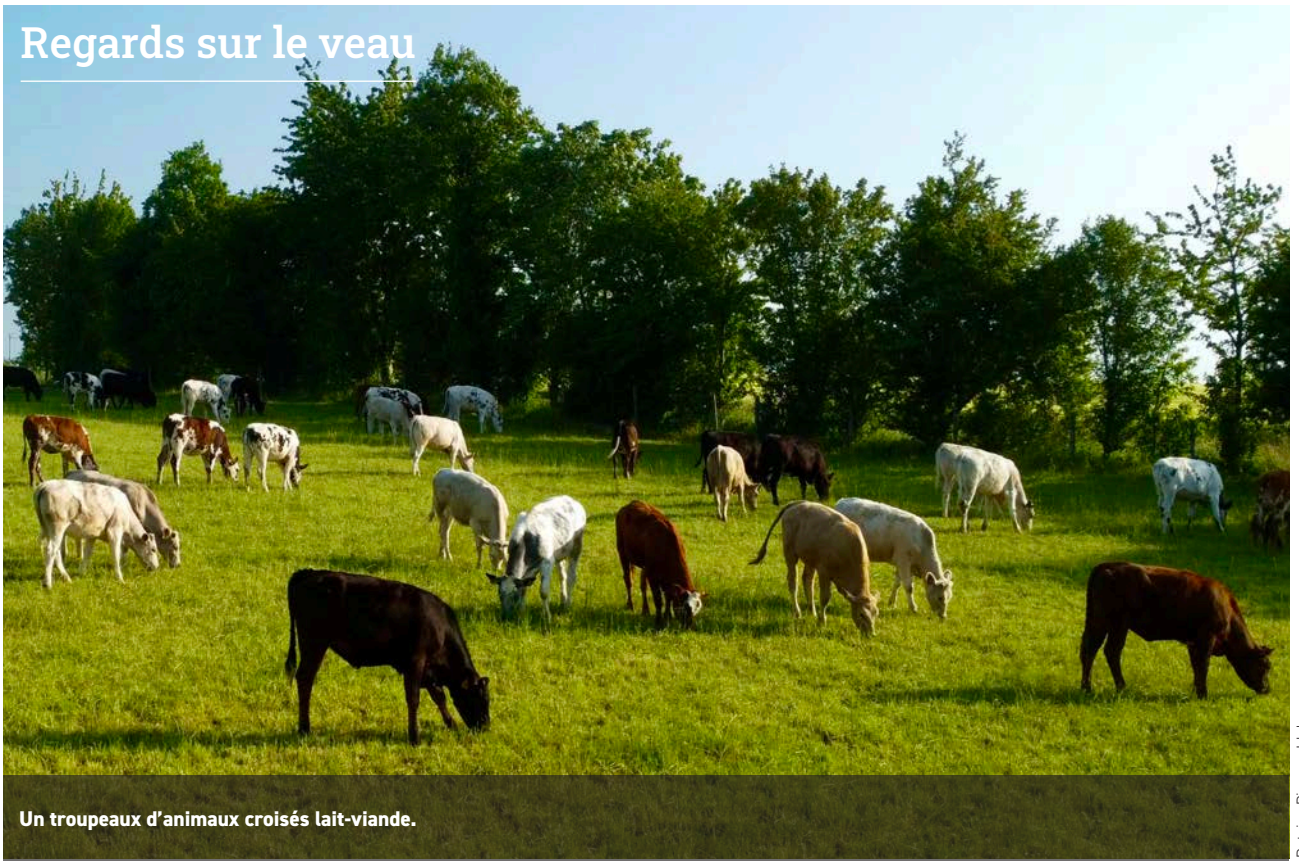
philippe.briand@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

La présentation des résultats

tinyurl.com/renou-veau



Un troupeaux d'animaux croisés lait-viande.

Patrice Pierre - Idele

Bœufs et génisses croisés lait-viande

LES PERSPECTIVES PROMETTEUSES DE L'ENGRAISSEMENT DES VEAUX LAITIERS CROISÉS

Les simulations réalisées dans le cadre du projet Valoveau montrent que l'engraissement de veaux laitiers croisés à l'herbe améliore très souvent la rentabilité des exploitations.

Dans un contexte de tensions sur le veau laitier et d'exportation de petits veaux, l'Idèle et les Chambres d'agriculture ont testé une nouvelle production de bœufs et génisses de 17-18 mois pour alimenter le marché de la restauration hors domicile (RHD) en remplacement de l'import, avec des enjeux de bien-être animal, environnement et qualité des produits. De ce fait, la part d'herbe sous forme pâturée ou conservée est conséquente dans la ration et représente entre 40 % et 60 %.

Les essais menés dans le cadre du

Cirbeef, Centre d'innovation et de recherche de la ferme des Bouviers, à Mauron (Morbihan), ont permis de mettre au point un itinéraire de production permettant d'obtenir en 17-18 mois des carcasses de 300 kg avec suffisamment de persillé pour intéresser la restauration hors domicile et de fournir des comparaisons entre différents types génétiques en croisement.

GAIN ÉCONOMIQUE EN COMPLÉMENT DU LAIT

À partir de l'enquête, des simulations d'introduction d'un atelier

Valoveau ont été réalisées en 2024 sur quatre cas types existants, spécialisés lait ou lait et viande. L'hypothèse de prix de vente des bœufs Valoveau était de 4,46 €/kgc pour un bœuf normand de 17 mois (le même prix que pour un bœuf normand de 32 mois) et de 5,20 €/kgc pour un bœuf croisé de 17 mois.

L'introduction d'un atelier de 11 à 35 bœufs Valoveau dans les élevages laitiers entraîne une augmentation du résultat courant comprise entre 6 000 à 7 500 €. La faisabilité technico-économique nécessite toutefois certaines

adaptations du système : recours à de la semence sexée, au croisement viande, âge au vêlage précoce des génisses laitières.

La simulation de l'arrêt du lait pour se consacrer à la production de bœufs Valoveau à partir de l'achat de veaux croisés de 21 jours n'est pas convaincante. Dans ce cas, il est crucial de faire une analyse approfondie au cas par cas et certaines adaptations drastiques seront à prévoir.

Les performances techniques (mortalité, GMQ) sont également déterminantes dans la rentabilité : visez un GMQ d'au moins 1 070 g.

La simulation sur l'engraissement de veaux normands visait à étudier l'impact d'un rajeunissement de la conduite des bœufs normands à 17-18 mois contre 32 mois actuellement. Le résultat est favorable au rajeunissement mais demande une productivité accrue des prairies.

Dans la plupart des cas, la production de bœufs Valoveau peut s'inscrire dans le projet global, avec un réel intérêt économique. Elle permet de valoriser les fourrages de l'exploitation avec des

À la Ferme d'innovation et de recherche des Bouviers, à Mauron

• Le 19 juin – Première journée thématique Cirbeef

- Présentation des derniers résultats d'expérimentation.

- Visite des installations.

- Ateliers sur l'engraissement des veaux croisés lait x viande, les prairies et solutions fourragères face au changement climatique, les nouvelles technologies en élevage...

- Discussions autour des enjeux économiques de la filière.

• Le 20 juin – Matinée technique Cirveau (9 h 30- 13 h)

- Présentation des travaux en cours sur la production de veaux de boucherie.

- Visites, échanges et ateliers pratiques.

- Dégustation de viandes issues des expérimentations.

animaux jeunes et efficaces et avec une conduite proche de celle des génisses de renouvellement en vêlage 24 mois. La contractualisation permet de sécuriser la mise en place de cet atelier. De nombreuses initiatives portées par la filière bovine française sont en cours comme la démarche Ejendu en Bretagne.

Christian Veillaux

christian.veillaux@bretagne.chambagri.fr



EN SAVOIR PLUS

Recommandations et repères technico-économiques pour produire des bœufs à partir de veaux croisés lait x viande :

tinyurl.com/valoveau-space2024

Les animaux du projet Valoveau pâturent à Mauron (Morbihan) sur la ferme du Cirbeff.



Patrice Pierre - Idelle



L'automatisation et l'agrandissement des élevages ont permis une diminution du temps de travail pour une truie et sa suite.

Temps de travail

DE 14 À 25 H PAR TRUIE ET PAR AN

En moyenne, le temps de travail en élevage porcin conventionnel est de 19 heures par truie et par an. Mais la référence varie selon la cohérence des bâtiments, l'automatisation, la taille de l'élevage...

En élevage porcin conventionnel, le temps de travail sur l'atelier porc est de 19 heures par truie et par an pour un élevage « moyen ». Il descend à 14 heures par truie et par an si l'élevage est concentré sur un site, avec des bâtiments cohérents et une bonne organisation du travail. Il monte à environ 25 heures par truie et par an si l'élevage présente plusieurs des facteurs suivants : multisite, moins de 200 truies, une chaîne de bâtiments peu cohérente, de l'alimentation manuelle, et du travail en binôme très fréquent.

-41 % EN 25 ANS

Depuis les années 1990, le temps de travail dans les élevages porcins est évalué environ tous les cinq ans par des enquêtes réalisées en élevage. Au fil du temps, l'automatisation et l'agrandissement des élevages ont permis une diminution du temps de travail pour une truie et sa suite. Ainsi, le temps de travail moyen a diminué de 41 % en 25 ans. La répartition du temps entre les différents ateliers est relativement stable dans le temps : la moitié du temps de travail est consacrée au naissage, un tiers est dédié

50 % du temps sur le naissage

à l'engraissement, et le sixième restant correspond aux autres tâches, telles que les rendez-vous, les réunions, les tâches administratives... Les temps consacrés à une éventuelle Faf ou station de traitement sont comptabilisés à part.

Dans toutes les enquêtes, on observe une grande diversité en termes de temps de travail par truie, avec des écarts allant du simple au double entre certaines exploitations. Ces écarts s'expliquent par la taille de l'élevage, le degré d'automatisation, le type de sol, ainsi que des aspects humains, comme la spécialisation des personnes et la manière dont l'éleveur voit son travail.

REGARDER LA CHARGE DE TRAVAIL

Les références de temps de travail sont un bon outil pour vous situer, et pour évaluer vos besoins en main-d'œuvre lors d'un agrandissement. Ce n'est toutefois pas le seul indicateur pertinent : il est indis-

pensable de vérifier la charge de travail hebdomadaire de toutes les personnes de votre équipe, pour garder des marges de manœuvre et ne pas s'épuiser.

Caroline Depoudent

caroline.depoudent@bretagne.chambagri.fr

Source : enquête temps de travail en élevage porcin réalisée en 2021 par la Chambre d'agriculture de Bretagne



CALCULER LE TEMPS DE TRAVAIL

Le site « Ma calculatrice Temps de travail » permet de calculer, pour une exploitation, le temps de travail annuel. Tous les ateliers, animaux et végétaux, sont pris en compte.



Allonger les lots de pondeuses

DES PISTES D'ACTION
POUR GAGNER SON PARI

L'allongement des cycles de ponte est un enjeu majeur pour les éleveurs, qui doivent concilier bien-être animal, rentabilité et contraintes techniques.

La hausse des coûts des poulettes et de l'alimentation pousse à prolonger la durée des lots, une évolution rendue possible par les progrès génétiques. Selon nos entretiens, l'âge moyen de réforme des poules a augmenté en France, mais reste inférieur à celui des éleveurs belges : 78 semaines en France contre 87 en Belgique pour les élevages hors cage non bio en souches brunes.

LA RENTABILITÉ, PREMIER FREIN

Les performances techniques se dégradent avec l'âge : diminution du taux de ponte, hausse des œufs déclassés. Les poules deviennent aussi plus vulnérables du fait de la baisse de leur immunité, de l'épuisement de leurs réserves. À cela s'ajoutent les contraintes de la filière, comme les engagements de commercialisation et la commande des poulettes.

LIMITER LES RISQUES

Pour allonger les cycles de ponte, plusieurs leviers d'action ont été identi-

« En bio
avant, c'était
à peu près
72 semaines.
Maintenant, on
prend le risque
d'aller jusqu'à
80 semaines. »

fiés par les éleveurs et les organisations de producteurs. Voici les trois principaux.

(1) Pour avoir une poulette « de qualité », certains éleveurs de poulettes insistent sur le **programme alimentaire** : les poules ne doivent pas être rationnées. L'étape du transfert des animaux pourrait également être facilitée par une meilleure transmission d'informations entre les éleveurs de pondeuses et de poulettes.

(2) La **complémentation** de l'alimentation joue un rôle déterminant pour renforcer la structure osseuse, la qualité des œufs et les fonctions hépatiques.

(3) La gestion fine de l'**environnement** est essentielle, notamment par une stimulation lumineuse progressive et l'installation d'équipements pour lutter contre les fortes chaleurs.

L'allongement des cycles de ponte exige une gestion rigoureuse des risques. Outre l'amélioration des connaissances techniques, une meilleure coordination entre accoueurs, éleveurs et acteurs aval est essentielle pour assurer une mise en œuvre durable et économiquement viable.

Félicie Aulanier

felicie.aulanier@bretagne.chambagri.fr

Ce travail s'inscrit dans le projet européen Interreg Omelette, piloté par l'Experimental Poultry Centre de Belgique.



La vigilance des éleveurs permet de réagir au moindre signal : comportement, odeur, vocalises...

LES RÉSULTATS
DE L'ÉTUDE

<https://tinyurl.com/projet-omelette>

CHEZ CÉDRIC VIOLANT, EARL À LAEZH BREIZH

Bovin-lait et culture à Plourin (Finistère)

Cédric Violant a repris l'exploitation laitière familiale en 2014. Il a converti la ferme en Bio en 2020. Pour atteindre ses objectifs, il innove, tout en faisant confiance à l'expérience de son père.

« L'EARL À Laezh Breizh fonctionne avec 2,5 UTH : mon père Roger, un salarié à mi-temps et un salarié à temps plein, Kévin. La transmission de la ferme s'est faite progressivement.

Sur 110 ha, dont 47 accessibles, j'éleve 85 vaches laitières pour une production annuelle de 530 000 litres, vendue à la Sill. Chaque vache produit en moyenne 20 kg de lait par jour. La SAU comprend 85 ha, dont 15 ha de maïs et 12 ha de méteils grains (orge-pois).

Mes vaches valorisent les fourrages de l'exploitation : ensilage d'herbe, maïs, enrubannage. Actuellement, mon TB est de 42 et mon TP de 32,5.

Dans l'organisation du travail, je réalise la traite du matin tandis que Kévin s'occupe de celle du soir. Nous définissons notre planning chaque matin autour d'un café. Je me suis spécialisé dans l'atelier cultures

et, pour mes décisions, je peux toujours compter sur mon père. Actuellement, je rénove l'ancien bâtiment porc pour loger les génisses et les veaux à proximité.

ÉCHANGER ENTRE PAIRS

Je trouve intéressant de réaliser mes propres essais culturaux, par exemple

« Produire
à moindre
coût tout en
maintenant
l'efficacité »

le désherbage mécanique. C'est bien de partager son expérience avec le public, lors de portes ouvertes ou au sein du GIEE Céréales Bio. Pour faire évoluer mes pratiques, je n'hésite pas à me faire accompagner par des structures techniques ou à intégrer des groupes d'échange tels qu'Atout Lait ou le GIEE Céréales Bio Panifiables Relocalisées.

J'ai eu la chance de m'installer progressivement, en étant d'abord salarié en 2007 avant de reprendre l'exploitation à temps plein. Je bénéficie de l'expérience de mon père. La ferme a évolué, mais le système était déjà en place : le bâtiment est en bon état et l'équipement de traite fonctionnel. Le plus grand changement a été le passage en Bio. J'ai été accompagné par la Chambre d'agriculture. Aujourd'hui, mon objectif est de maintenir le même volume de production par vache pour éviter d'avoir trop de vaches. »

Propos recueillis

par Colette Quatreveaux

colette.quatreveaux@bretagne.chambagri.fr



Cédric conduit ses génisses au pâturage.



LES 3 CONSEILS DE CÉDRIC

- Faire confiance à l'expérience des aînés lorsque l'exploitation était déjà fonctionnelle avant l'installation du nouvel agriculteur.
- S'appuyer sur les résultats des groupes d'échange et ne pas hésiter à se faire accompagner individuellement, car les structures techniques réalisent les tests en amont, ce qui permet de progresser plus vite.
- S'installer progressivement pour avoir le temps de se préparer à la reprise de la ferme (d'abord en tant que salarié, puis en reprenant l'exploitation).

Légumes



**JEAN-LUC MOULIN
ET EWENN MONNIER**
Saint-Malo (35)

De bonnes conditions

« Le passage de relais avec Jean-Luc se poursuit. Les conditions météo de ce printemps ont été favorables à l'implantation des cultures. Les plantations ont démarré avec les légumes de plein champ livrés à Terre de Saint-Malo pour les pommes de terre, oignons et céleris. Sur la partie maraîchage, les légumes d'été sous abris ont été implantés début avril. La récolte de choux se termine ! »

Nadège Le Garrec

nadège.legarrec@bretagne.chambagri.fr

Cultures et poules pondeuses



**HENDRIK FEGERT
ET MYRIAM LEBRIHI**
Saint-Gravé (56)

Printemps, semis et oiseaux

« J'ai semé les céréales de printemps dans de bonnes conditions et la levée a été rapide. Pour les semis de tournesol, je prévois un labour suivi d'une herse rotative et d'un semis combiné avec un vibrose à dents droites bricolé, un rouleau packer et un semoir assurant un bon rappui. Sur une parcelle proche de maisons, ne pouvant pas installer mes canons, je teste le semis du tournesol dans du sarrasin semé avant à la volée, pour servir de leurre contre les corbeaux et pigeons. Le sarrasin est ensuite détruit par le binage. »

Clarisse Boisselier

clarisse.boisselier@bretagne.chambagri.fr

Bovin lait et cultures



CÉDRIC VIOLANT
Plourin (29)

Le pâturage optimisé

« Côté pâturage, le déprimage s'est bien passé, et c'est déterminant pour la gestion des stocks d'herbe. Le trèfle est le moteur de la prairie ! Avec les périodes de froid prolongées, les prairies permanentes repartent mieux que les temporaires. Pour les méteils, les interventions sont terminées (post-désherbage mécanique). Concernant les animaux, je suis en train de réaménager un bâtiment pour y accueillir les génisses près de la ferme dès cet été, ce qui facilitera l'organisation. »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Arboriculture



AURÉLIE RIO
Pluvigner (56)
**Chasse aux
anthonomes
du pommier**

« L'activité favorite actuelle est de repérer les anthonomes sur mes 40 variétés de pommiers. Cela déclenche des interventions localisées sur plusieurs passages et permet de limiter les pertes de rendement. En parallèle, j'apporte du compost de fumier de chèvre à chaque arbre. Aussi, je réalise au printemps des notations sur l'intensité de la floraison afin de capitaliser des informations et mieux interpréter les résultats de production de fruits en fin de campagne. »

Christèle Burel

christele.burel@bretagne.chambagri.fr

Porcs biologiques



CAMILLE BASTARD
Trémel (22)

De meilleurs classements

« Ces six derniers mois, j'obtiens de meilleurs classements pour les carcasses de mes porcs charcutiers. Je produis des mâles entiers et des femelles, abattus à Saint-Maixent (79). Les taux de muscle des pièces dépassent 60, ce qui me permet de mieux valoriser mes lots. L'âge à l'abattage est de 200 jours. Nourris en soupe, ils reçoivent jusqu'à 2,65 kg par jour, répartis en 3 repas. J'apporte du foin dans les courettes. Je constate les résultats positifs des choix que j'ai effectués. »

Nicolas Kolytcheff

nicolas.kolytcheff@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/

Enquête

Baromètre du moral des agriculteurs

DANS QUELQUES JOURS, DONNEZ VOTRE AVIS !

Soucieuse de la bonne santé économique des exploitations, la Chambre d'agriculture de Bretagne met en place un baromètre du moral des agriculteurs.

LE 5 JUIN PROCHAIN

Début juin, nous vous inviterons par mail à répondre à une courte enquête. Cela permettra de mesurer la nature et l'intensité des difficultés que vous rencontrez et également d'identifier vos points de satisfaction.

Ce sera aussi l'occasion de vous interroger sur des sujets sociétaux qui peuvent impacter votre activité d'agriculteur, tels que le bien-être au

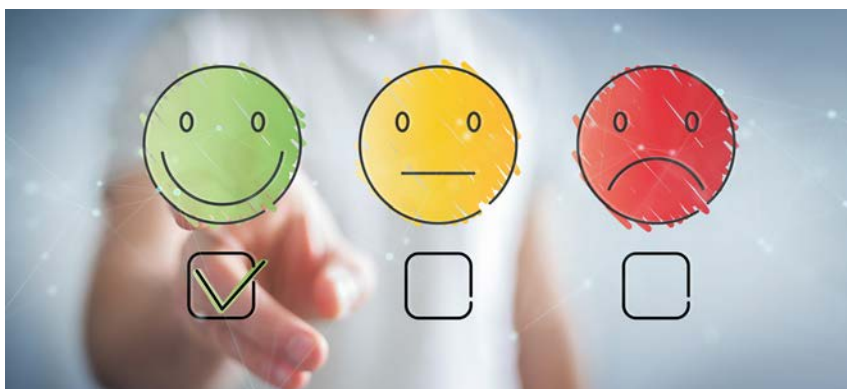
travail ou encore l'intelligence artificielle.

Vous recevrez cette enquête anonyme par mail. Cela vous prendra moins de

5 minutes, alors faites entendre votre voix !

Olivier Carvin

olivier.carvin@bretagne.chambagri.fr



stock.adobe.com



Groupes d'échanges
agricultrices et agriculteurs

Partager, se former pour avoir un temps d'avance...

Nombreux groupes thématiques, animés par nos conseillers de proximité

bretagne.chambres-agriculture.fr / www.formation-agriculteurs.com

   /ChambagriBzh


CHAMBRE D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Photovoltaïque sur toiture

CHOISIR UNE COUVERTURE ADAPTÉE

Une centrale photovoltaïque, posée sur un toit, va y demeurer plus de 30 ans. Aussi, il convient de s'assurer de la longévité de son support.

La charpente porteuse doit être suffisamment dimensionnée pour supporter la toiture et les panneaux solaires. Le charpentier doit intégrer la charge supplémentaire des panneaux et des rails de fixation (environ 14 kg/m²). Pour un bâtiment existant, une étude de faisabilité par un bureau d'études est recommandée. Le choix du matériau de couverture doit être anticipé, car son poids peut varier.

PLAQUES EN FIBRES-CIMENT OU TÔLES D'ACIER NERVURÉES (BAC ACIER)?

Le choix dépend de l'usage du bâtiment : logement des animaux, stockage des fourrages ou du matériel [Tableau]. Le bac acier avec feutre n'est envisageable que pour des bâtiments très bien ventilés, sans présence d'ammoniac ni poussières.

Pour être couverte par la garantie décennale, une centrale photovoltaïque doit bénéficier d'une évaluation technique (ETN, Atec, Atex), validant la compatibilité entre la couverture, les rails de fixation et les panneaux. Il est crucial de la demander à l'installateur avant de s'engager. La charte qualité des installateurs photovoltaïques recommande par ailleurs de privilégier le vissage des rails dans la panne.

Le choix de la couverture qui supportera les panneaux solaires ne doit pas être pris à la légère. Devoir la changer, avant 20 ans, serait lourd de conséquences.

Hervé Guillemot

herve.guillemot@bretagne.chambagri.fr
06 30 69 36 47



Corrosion de tôles bac acier, attention à la ventilation !

Choisir la couverture selon l'usage du bâtiment

	Avantages	Inconvénients
Plaques en fibres-ciment	Anti-condensation Pouvoir isolant	Poids 15 kg/m² Matériau fragile, non conçu pour s'y déplacer sans sécurités
Tôles de bac acier avec un feutre limiteur de condensation	Poids 7 kg/m² Rapidité de pose	Condensation en sous face si mauvaise ventilation Corrosion en présence d'ammoniac

LE CHIFFRE :

30 ans

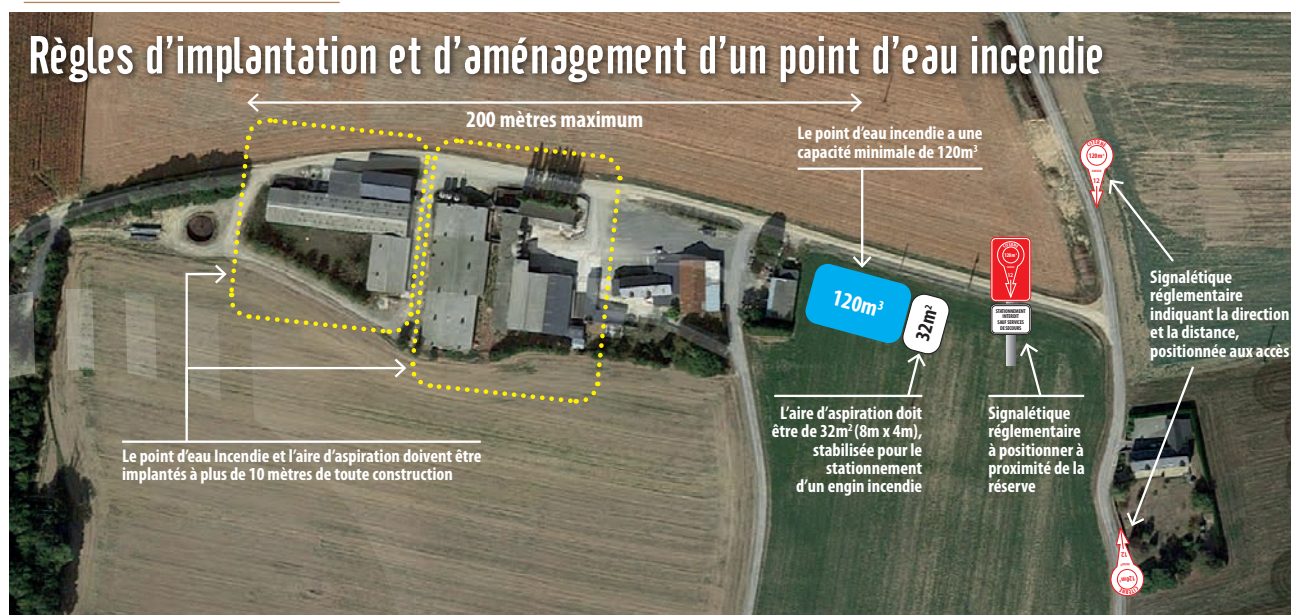
C'est la durée minimale de présence à prévoir pour une centrale photovoltaïque sur une toiture



TOUT SAVOIR

La Charte qualité photovoltaïque bâtiments agricoles :

<https://tinyurl.com/charte-photovoltaïque>



Défense extérieure contre l'incendie (DECI) ÉLEVEUR, ÊTES-VOUS PRÊT ?

On croit souvent l'incendie improbable, mais un feu dans une exploitation peut causer de lourds dégâts. Or, en milieu rural, les Points d'Eau Incendie (PEI) sont souvent éloignés. Voici les mesures de prévention essentielles.

Les bâtiments d'élevage soumis à déclaration, enregistrement ou autorisation doivent garantir un accès rapide à l'eau en cas d'incendie. La réglementation impose une réserve d'eau au moins 120 m³, toujours accessible. Outre les poches incendies, bassins ou mares, les bouches et poteaux d'incendie (60 m³/h sous 1 bar) situés à moins de 200 mètres par voie carrossable sont acceptés sous réserve de validation par le SDIS.

EN ZONES ISOLÉES

Si un bâtiment est éloigné des zones à risque (paille, carburants), un PEI peut être à 800 m avec une réserve intermédiaire de 30 m³ à moins de 100 m. Vous êtes proches d'un voisin ? Mutualiser une réserve d'eau réduit les coûts et sécurise vos exploitations.

VALIDATION ET ENTRETIEN

Le SDIS valide et réceptionne vos équipements et PEI pour garantir leur

Vérifier votre
conformité
auprès du SDIS

conformité et leur fonctionnement et pour éviter toute mise en demeure. Entretenez vos extincteurs et tenez à jour un plan détaillé de votre exploitation : bâtiments, zones à risque, points d'eau, coupures d'énergie. Facilement accessible, ce document peut être mis à disposition des pompiers, ce qui leur permettra d'optimiser leur intervention à votre propre bénéfice.

Élodie Le Priol

elodie.lepriol@bretagne.chambagri.fr

i ÊTRE EN CONFORMITÉ

Les recommandations du SDIS pour assurer la Défense incendie de votre exploitation :

<https://tinyurl.com/defense-incendie>

Jonas réalise des essais variétaux

POUR PRODUIRE DU BLÉ PANIFIABLE BIO EN BRETAGNE

Jonas Le Gall, paysan-meunier bio à Ergué-Gabéric, a créé avec une vingtaine d'agriculteurs du Finistère le collectif GIEE « Céréales Bio panifiables relocalisées »*. L'objectif est de produire du blé meunier local et bio, pour réduire l'impact environnemental, gagner en traçabilité et mieux rémunérer le producteur. Pour répondre à cette ambition, ils ont mis en place des essais de variétés de blé.

Les actions portent sur : l'itinéraire technique (choix variétal, interventions culturales) jusqu'à la mesure des indicateurs technologiques (force boulangère, temps de chute de Hagberg) et boulangers; l'aspect stockage et mise aux normes du grain (séchage, triage); l'intégration durable du blé à l'échelle du système de culture (gestion de la fertilisation, maîtrise des adventices). Les meuniers et les boulangers sont très impliqués dans l'analyse des indicateurs



technologiques et de panification.

Jonas conclut : « Après 4 ans, on commence à avoir une bonne vision des variétés qui sont intéressantes en Bretagne, que ce soit en culture ou en panification. On a pu en éliminer certaines et en confirmer d'autres. »

Denis Follet

denis.follet@bretagne.chambagri.fr

**Groupement d'intérêt écologique et économique porté par l'association Rés'Agri29 et accompagné par la Chambre d'agriculture. Contact : colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr*



EN VIDÉO

<https://tinyurl.com/GIEE-CBPR>

Désherbage mixte du maïs

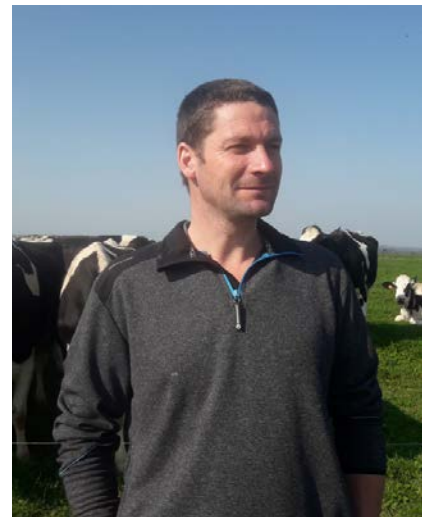
VINCENT CHERCHE L'OPTIMUM ÉCONOMIQUE

Vincent Persehaie est éleveur de vaches laitières à Saint-Thurial (35) et participe au Groupe 30000 de Chèze-Canut. « Je me suis lancé dans la réduction des herbicides sur maïs pour répondre aux enjeux environnementaux du bassin versant et diminuer ma facture d'herbicides. J'ai commencé le désherbage mécanique en 2021, bénéficiant de financements pour les passages d'outils. J'ai testé plusieurs stratégies : tout mécanique après prairie, un passage à l'aveugle puis un désherbage chimique, ou encore un désherbage chimique suivi d'un binage. Ça ne fonctionne pas à tous les coups, notamment si la météo est mauvaise. J'ai adapté mon travail du sol pour obtenir une surface plus plate au semis et optimiser

l'efficacité des outils en plein. Techniquement, je suis satisfait du désherbage mécanique, j'ai réussi à obtenir des parcelles propres. Cependant, cela me coûte en moyenne deux fois plus cher qu'un désherbage chimique. Cette année, sans financements, je vais adapter ma stratégie pour qu'elle reste économe en herbicides tout en étant rentable. Je trouve que les premiers passages en désherbage mécanique demandent plus de surveillance, donc je pense faire un désherbage chimique à 3-4 feuilles du maïs, puis un binage. Je recherche un optimum entre travail, coût et efficacité. »

Fanny Donet

fanny.donet@bretagne.chambagri.fr



**ÊTRE
ACCOMPAGNÉ**

Conseil, formation, aides...
Contact : Anne-Valérie Looten,
02 22 22 93 63 60

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
des femmes et des hommes,
techniciens, conseillers,
chargés de mission, en agronomie,
élevage, entreprise, territoire...
et aussi des fonctions ressources

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr
rubrique nous rejoindre

Mon#Métier Ma#Passion



Forum des
CIRCUITS-COURTS

MARDI 3 JUIN 2025 / RENNES

maison de l'agriculture **11H à 17H**

25 FOURNISSEURS & PRESTATAIRES

RENCONTRES-TÉMOIGNAGES / VISITES DE FERME

POUR ALLER + LOIN

4-5 JUIN WEBCONFÉRENCES

En ligne



GRATUIT

INFOS ET INSCRIPTION

www.bretagne.chambres-agriculture.fr
circuits-courts@bretagne.chambagri.fr
02.96.79.22.25

avec le soutien financier de :



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Anne Audoin
Chargée de mission
agriculture biologique

anne.audoin@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Félicie Aulanier
Chargée d'études bien-être
animal et productions
alternatives avicoles

felicie.aulanier@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert

le-mag@
bretagne.chambagri.fr



David Bouvier
Conseiller en agronomie

david.bouvier@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Philippe Briand
Chargé d'études et de
conseil veaux de boucherie

philippe.briand@
bretagne.chambagri.fr

page
23



Christèle Burel
Conseillère agronomie
agrobiologie

christele.burel@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Olivier Carvin
Chargé de mission
économie-emploi

olivier.carvin@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Caroline Depoudent
Chargée d'études et de
conseil économie, sociologie,
système

caroline.depoudent@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Rose-Marie Derrien
Conseillère transmission

rose-marie.derrien@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Fanny Donet
Conseillère en protection
des cultures et biodiversité

fanny.donet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Sidonie Dozoul
Chargée de mission
alimentation

sidonie.dozoul@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Denis Follet
Chargé d'études et de conseil,
systèmes laitiers

denis.follet@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Olivier Guiguen
Juriste fiscalité et société

olivier.guiguen@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Hervé Guillemot
Conseiller énergie
photovoltaïque

herve.guillemot@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Maude Jay
Conseiller en viande bovine

maude.jay@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Elodie Le Priol
Chargée d'études politiques
environnementales
réglementaires

elodie.lepriol@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Caroline Lunven
Chargée d'animation
territoire du Faouët

caroline.lunven
@bretagne.chambagri.fr

page
5



Didier Mahé
Équipe circuits courts
- agritourisme

didier.mahe@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Mathieu Maillard
Conseiller circuits courts

matthieu.maillard@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Michel Moquet
Conseiller agronomie
et bassins versants

michel.moquet@
bretagne.chambagri.fr

page
18



François Moret
Chargé de missions
EDE-CFE

francois.moret@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Gwenaél Morin
Chargée d'études agriculture
de conservation
et de précision

gwenael.morin@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Hugo Papaiconomou
Conseiller relations
humaines

hugo.papaiconomou@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Colette Quatrevaux
Conseillère en agriculture
biologique

colette.quatrevaux@
bretagne.chambagri.fr

page
29



Élodie Tranvoiz
Chargée d'études alimentation
environnement lait

elodie.tranvoiz@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Florence Travert
Conseillère circuits courts
- agritourisme

florence.travert@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Véronique Vannier
Chargée de mission
travail en agriculture

veronique.vannier@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Christian Veillaux
Équipe herbivores est

christian.veillaux@
bretagne.chambagri.fr

page
24

RENDEZ-VOUS LE VENDREDI 20 juin pour le prochain numéro du mag !

INNOV' ACTION



DU 12 AU 19

JUIN

2025

13 FERMES OUVERTES

EN BRETAGNE



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE



@ChambagriBzh

bretagne.chambres-agriculture.fr